

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MAI 2013

Présents : Messieurs Bigi, Bielz, Boumard, Debanné, Khan, Michelon, Théberge, Sauvé

Mesdames Cargnello, De Courville Nicol, Young

Absent : M. Trapeau, Mme Racicot

Invité : M. Chambrial

### **1/ Adoption de l'ordre du jour**

Proposition de M. Sauvé, appuyée par Mme Cargnello : « que l'ordre du jour soit modifié de telle manière qu'un point 5, intitulé **Rapport des comités** y soit ajouté ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **2/ Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2013.**

Proposition de M. Sauvé, appuyée par M. Théberge : « Que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2013 soit adopté ».

Proposition adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions (pour absences).

### **3/ Rapport du Président.**

M. Khan prend note de la démission de M. Wallingford, effective le 29 mai 2013. Selon les règlements de la corporation, le collège du personnel non enseignant peut donc pourvoir à son remplacement jusqu'à la date de l'assemblée générale annuelle de la corporation.

Lors d'une réception à l'ambassade de France le 31 mai à l'occasion de la remise des insignes dans l'Ordre des Palmes académiques, M. Bielz sera élevé au rang d'Officier et Messieurs Lepeintre, Périard et Roberge à celui de Chevalier. M. Khan félicite chaleureusement les heureux récipiendaires.

A la suite de la démission de Mme Lemaire, un poste au collège des parents est vacant, et M. Khan a contacté Mme Anders à ce sujet, qui a donné son accord pour terminer le mandat.

Proposition de M. Khan, appuyée par M. Sauvé : « Que Mme Anders occupe dès la prochaine séance le poste vacant au collège des parents jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. » Adoptée à l'unanimité.

Il remercie également Mme Rhéaume pour son envoi de certificats soulignant la semaine des Bénévoles.

#### **4/ Rapport du Proviseur**

Pour faire suite à plusieurs départs à la retraite ou à la création de postes, le Lycée doit procéder à l'embauche de professeurs dans diverses matières.

Proposition de Mme Cagnello, appuyée par M. Sauvé : « qu'il soit procédé, sur recommandation du proviseur, à l'embauche de Mmes Caroline Marion et Fanny Pollet comme professeurs des écoles, de Monsieur Richard Lottegier comme professeur d'Arts plastiques, de Monsieur Franck de la Mata comme professeur de Français, de Monsieur Ramos comme professeur d'Informatique et de Madame Dumas comme professeur d'Anglais à l'élémentaire.»

Proposition adoptée à l'unanimité moins une voix (M. Boumard, qui ne peut voter lors de décisions d'embauche).

M. Bigi avertit le conseil que le Lycée a porté plainte contre le site « All about L.C » sur Facebook, et que l'affaire suit son cours.

Il nous fait part aussi d'un échange avec M. l'Ambassadeur de France, lequel a suggéré que le C.A et le personnel de direction puissent se pencher sur le sujet des frais d'inscription pour les familles inscrivant plusieurs enfants au Lycée Claudel.

Le Conseiller culturel évoque à son tour la tenue de la Commission locale des bourses, le 27 mai dernier, dont les recommandations ont été transmises à qui de droit à Paris. Les familles seront informées en juillet de l'issue de leur dossier de demande de bourse.

La mise en place du projet Ipad sera effective à la rentrée 2013 pour deux classes de CM2.

À la suite de la réunion du Comité cour, des équipements auto-financés et subventionnés par l'APELC seront mis en place sous peu.

Proposition de M. Debanné, appuyée par Mme Cagnello : « Le conseil, sur recommandation du proviseur, autorise l'aménagement de la cour du primaire et le début des travaux avec le devis le plus bas, celui de la compagnie Henderson, tel qu'indiqué par la pièce jointe».

Proposition adoptée à l'unanimité.

Autre proposition à ce sujet, de M. Debanné, appuyée par Mme Cagnello : « Que le conseil accepte le don en argent fait pour l'installation d'équipements pour la cour du primaire».

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. Bigi dit l'intérêt qu'il y aurait pour les administrateurs, dans l'idée d'améliorer les rouages de gouvernance, d'organiser dès la rentrée de septembre une ½ journée de réflexion sur l'utilisation du « Guide du bon usage de la convention », disponible sur le site de l'AEFE.

M. Boumard, car élu du collège des enseignants, et Mme Cargnello, en possible conflit d'intérêts, quittent la séance du conseil lorsque M. Bigi aborde le point suivant, concernant la situation d'un membre du personnel.

Proposition de Mme Young, appuyée par M. Bielz : « Que le conseil autorise le proviseur à signer une entente avec l'AEFO au sujet de la situation d'un membre du personnel ».

Proposition adoptée à l'unanimité moins une abstention (M. Sauvé), Mme Cargnello et M. Boumard n'ayant pas pris part au vote.

## **5/ Rapport des comités**

A / Communications : Mme Young prend la parole et donne un aperçu des travaux du comité, et donne son opinion sur son fonctionnement. M. Bigi répond en insistant sur l'obligation, pour une bonne gouvernance, de bien différencier le rôle de réflexion d'un comité et son impact décisionnel, qu'il ne saurait avoir.

S'ensuit une discussion longue et animée, pour en venir à la conclusion que les comités doivent être encadrés.

Il est d'ailleurs proposé que l'on se concentre pour l'instant exclusivement sur le comité de planification stratégique dirigé par Mme Cargnello.

B / Circulation : Mme Young fait rapport des travaux de ce comité.

C / Planification stratégique : Mme Cargnello communique au conseil l'agenda de ce comité.

## **6 / Rapport du Trésorier**

Messieurs Théberge, trésorier, et Chambrial, directeur financier, commencent leur intervention par un rappel sur les versements à effectuer à l'AEFE au titre d'acomptes sur les rémunérations du personnel résident.

Proposition de M. Théberge, appuyée par M. Sauvé : « Que le lycée procède à un versement de 345.329 euros à l'AEFE au titre du 1<sup>er</sup> acompte sur la rémunération du personnel résident ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition de M. Théberge, appuyée par Mme de Courville Nicol : « Que le lycée verse la somme de 345.329 euros à l'AEFE au titre du 2<sup>ième</sup> acompte sur la rémunération du personnel résident».

Proposition adoptée à l'unanimité.

Messieurs Théberge et Chambrial informent le conseil sur les flux de la trésorerie et sur certaines pistes au sujet du prochain budget.

Il est à noter que certaines réparations ( à l'exception des urinoirs ) prévues au prochain budget pourront finalement apparaître à l'exercice présent, le Directeur des opérations disposant d'un léger surplus sur son budget 2013 ( ensemencement du terrain de football, hangar pour les vélos, etc. ).

Proposition de M. Théberge, appuyée par Mme de Courville Nicol : « Sur recommandation du directeur des opérations, le conseil propose d'autoriser les travaux jugés nécessaires par M. Pilote et financés grâce aux économies qu'il a réalisées sur son budget.

Les deux priorités d'investissement du prochain budget seront d'un côté le projet Ipad dans les classes de CM2 et l'amélioration du disque de sauvegarde du serveur du lycée.

## **7/ Point sur la fondation**

Sa présidente, Mme de Courville Nicol est heureuse d'annoncer l'octroi de la première bourse de la Fondation. Des précisions à ce sujet suivront prochainement.

## **8/ Questions diverses**

Rien à signaler.

**9/ Levée de la séance**

Proposition de M. Sauvé, appuyée par Mme de Courville Nicol : « Que la séance soit levée à 22 h 20 ». Proposition adoptée à l'unanimité.



**Yawar Khan, président**



**Gilles Boumard, secrétaire**